FORMASAUVER

ASD

Aide et soin à domicile

Tarif en Intra-entreprise

990 €

TVA NON APPLICABLE
L6313-1 DU CODE DU TRAVAIL

04 PARTICIPANTS
MINIMUM

10 PARTICIPANTS
MAXIMUM

INSCRIPTIONS

contact
@forma-sauver.com

04 11 95 03 89

FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR ASP ASD

PUBLIC

Intervenant du secteur de l'aide et du soin à domicile (ASD), Les pathologies du dos et les troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs sont en grande partie à l'origine des maladies professionnelles du secteur. La première cause est le port de charges et l'accompagnement du bénéficiaire dans sa mobilité dans 50 % des cas.

PRÉREQUIS: Titulaire du certificat APS ASD (modèle national).

OBJECTIF

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maintenir et d'actualiser leur compétences APS ASD .
- Observer et analyser toute situation de travail à domicile, repérer les situations dangereuses et proposer des mesures de prévention adaptées pour se prémunir des dangers.
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours en situation d'urgence.
- Mettre en œuvre une démarche permettant tout accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Savoir à qui et comment remonter ses suggestions d'amélioration au sein de la structure et, en situation d'urgence, alerter selon l'organisation interne mise en place.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Documentation remise aux stagiaires
- Ressource INRS ED 4463,4278,Tutoprev
- Grille d'observation et d'analyse de la situation de travail

MOYENS TECHNIQUES

- Ordinateur, vidéo projecteur, films .
- matériels pédagogiques spécifiques servant aux exercices d'application pratique (voir Annexe 1)

MOYENS D'ENCADREMENT

- Titulaire du certificat de « Formateur APS ASD » valide à jour certifié(e) par le réseau Assurance maladie / INRS, en partenariat avec CDOFORMATION SAS

MODALITÉS DE DÉROULEMENT

- Présentiel en intra-entreprise
- Présentiel en interentreprises
- Les groupes sont limités à 4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

- Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Grille de certification INRS
- Forprev (outil de gestion national)

MODE D'ÉVALUATION

- Les compétences seront évaluées par le formateur APS ASD en respectant référentiel d'évaluation certificative C3 et de la grille de l' épreuve certificative : DOCUMENT DE REFERENCE V3-01 2021

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active , la formation-action s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences, que le stagiaire sera amené à développer de façon itérative entre son poste de travail et la formation

SANCTION

- Attestation de formation individuelle
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat APS ASD délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS/ CDOFORMATION

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- Tous les 2 ans (24 mois de date à date), l'acteur APS ASD doit suivre un recyclage d'une durée de 14 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences.

DURÉE TOTALE

2 jours / 14 heures

RYTHME DE LA FORMATION

sur 2 jours dont 1 jour ALM

HORAIRES

08:30-12:00_13:00-17:00

LIEU DE FORMATION

Sur site client

PÉRIODE DE RÉALISATION

Inférieur à 2 mois

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

direction@forma-sauver.com

RÉFÉRENT HANDICAP

rh@forma-sauver.com

TAUX DE SATISFACTION

98 %

PROGRAMME DE LA FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR ASP ASD

Le programme ici présenté, est à titre indicatif. La gestion du temps dépendra du groupe et des différentes mises en situation.
Le temps des séquences peut varier d'une séquence à l'autre selon l'avancé du groupe

MODULE 1 (1H45) MATIN 1

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

les enjeux d'un accompagnement

- Les notions d'accompagnement
- Maintien et/ou développement de l'autonomie de la personne aidée,
- Respect de l 'estime de soi, de la dignité, des besoins
- de la personne aidée.
- L'harmonisation des pratiques
- La diminution de la charge physique lors des déplacements Les liens entre la stimulation des capacités de la personne aidée et le maintien de l 'autonomie dans une perspective de qualité des soins
- Les AT/MP du secteur professionnel.
- La continuité du service. La qualité du service augmentée
- La prévention des TMS dans le cadre d'une démarche globale de prévention.
- L'intégration dans la logique métier. L'intégration dans les indicateurs de qualité de soin guide méthodologique de diffusion publique des indicateurs

Les déplacements naturels permettant de se mouvoir

- Les fondamentaux des déplacements humains
- Les déplacements naturels
- Le séquençage des déplacements naturels en étapes
- Leurs éléments constitutifs et les enchainements indispensables.
- Les étapes capacités nécessaires pour chaque étape des déplacements naturels.
- Capacité à se mouvoir en fonction des caractéristiques de la personne.
- Les principes fondamentaux des mouvements élémentaires

MODULE 2 (1H45) MATIN 1

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Les possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement

- Le recueil d'informations
- Les capacités cognitives, sensorielles et physiques
- Les divers supports accessibles aux accompagnants : projet individualisé, fiches individuelles, fiche de transmission, contexte (service, unité de soins), cahier de transmission ou de liaison, dossier de la personne aidée et/ou équipe de soins si autorisé…
- Les éventuelles contre-indications et habitudes de la personne aidée.

Les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel

- Les écarts entre les capacités nécessaires et celles de la personne aidée au regard du déplacement à réaliser.
- Les stratégies de compensation et d'adaptation.

L'environnement :

- Milieu : pièce, revêtement de sol, température, luminosité…
- Matériels et équipements : individuels (lunettes,
- appareillage auditif, chaussage, vêtements…) et
- collectifs (lit, fauteuil …)
- L'influence des capacités de l'individu et des éléments de l'environnement sur le déplacement.
- L'évaluation de l 'environnement au regard des capacités de la personne aidée

Les différents risques pour la personne aidée et l'accompagnant

- Les différents risques pour la personne aidée et l'accompagnant : chute, risque infectieux, TMS (membres supérieurs et inférieurs) …
- L'évaluation des risques pendant la situation d'accompagnement pour la personne aidée et pour l'accompagnant

CONTACT

contact@forma-sauver.com
450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER
fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63
inscriptions: www.forma-sauver.com

MODULE 3 (1H45) APRES -MIDI 1

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Les fonctionnalités et caractéristiques attendues des aides techniques.
- Les modalités de mise en œuvre des aides techniques et leurs limites d'utilisation liées à la personne et à l'environnement.
- Les fonctionnalités et caractéristiques attendues des aides techniques en lien avec la personne aidée (compensation du frottement par soulèvement, par glissement…).
- Les ressources pour le choix des aides techniques

MODULE 4 (1H45) APRES -MIDI 1

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Les contraintes environnementales.
- Les possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement , à l'instant t.
- Le repérage des mouvements élémentaires abolis.
- Les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
- Les différentes étapes
- Le guidage de la personne aidée La communication de l'objectif du déplacement,
- La traduction en consignes claires et concises à chaque étape du déplacement naturel, en respectant le temps nécessaire à sa compréhension,
- La captation du regard ou l'attention pour s 'assurer de sa coopération de la personne aidée,
- La prise en compte de la réponse donnée et l'adaptation si l'objectif du déplacement n'est pas atteint
- La communication
- Le positionnement au regard du déplacement à réaliser sans porter ni s'exposer à des postures contraignantes.
- Les modalités d 'assistance : guidance, assistance sans portage délétère, aides techniques (utilisation en sécurité et limites)
- Les consignes pour le travail intersession (estimé à 4 heures)

MODULE 5 (3H30) MATIN 2

EVALUATION ET RESITUTION TRAVAIL INTERSESSION

.

- **Epreuve 1** L'évaluation porte sur l'observation et l 'analyse d 'une situation de travail réalisée en intersession. Le candidat est évalué sur capacité à restituer ce travail selon la grille d'évaluation certificative de l'APS ASD

- **Epreuve 2 :** Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée.

- Les cas pratiques sont scénarisés par le formateur en faisant varier l 'autonomie de la personne aidée, l'environnement, les déplacements naturels

- Le candidat disposera de 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l 'auditoire

MODULE 6 (3H30) APRES-MIDI 2

Intervenir face à une situation d'accident du Travail

- **Épreuve certificative SST n°1** Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.
- Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail .
- Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

- **Épreuve certificative SST n°2** Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.